



Procès-verbal No 20 – Séance ordinaire du Conseil Communal

Mercredi 10 juin 2015 à 20h15

L'ordre du jour suivant est accepté tel qu'envoyé aux Conseillers communaux :

- 1) Appel
- 2) Approbation du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2014
- 3) Assermentation
- 4) Communications du Bureau
- 5) Communications de la Municipalité
- 6) Nomination du Bureau
 - Election du Président/de la Présidente
 - Election de deux Vice-Présidents/Présidentes
 - Election des Scrutateurs/Scrutatrices suppléants
 - Election de la Commission de Gestion
- 7) Reddition des comptes 2014 (préavis no 48)
Rapport de la Commission de Gestion – discussions – votation
- 8) Arrêté d'imposition pour 2016 (préavis no 49)
Rapport de la Commission de Gestion – discussions – votation
- 9) Motion Nardone et Consorts (préavis no 50)
Rapport de la Commission Ad'Hoc – discussions – votation
- 10) Pose d'un gazon synthétique sur le terrain de sports (préavis no 51)
Rapport des Commissions de Gestion et Ad'Hoc – discussions – votation
- 11) Elargissement et création d'un trottoir à la route de la Bellangère et à la route du Stand avec éclairage public (préavis no 52)
Rapports des Commissions de Gestion et Ad'Hoc – discussions – votation
- 12) Propositions individuelles et divers



Intervenants	Points
P. Möhl	Ouvre la séance à 20h15
N. Gremlich	<p>1) Appel</p> <p>- 35 présents</p> <p>- 8 excusés : M. Ch. Aeschlimann M. F. Di Pierro M. R. Fahrni M. H. Gremlich M. G. Monney M. C. Nardone M. T. Salathé M. L. Schweizer</p> <p>- 1 non-excuse: M. Y. Pradervand</p>
P. Möhl	<p>2) Approbation du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2014</p> <p>Aucune correction ou modification n'est demandée.</p> <p>Le P.V. est accepté par :</p> <p>Oui : 32 Non : 0 Abstentions : 2</p>
P. Möhl	<p>3) Assermentation</p> <p>Fait part de la démission de Mme Isabelle Schweizer.</p> <p>Assermentation de M. Jean-Pierre Berger.</p> <p>Le nombre de conseillers présents passe à 36.</p>
P. Möhl	<p>4) Communications du Bureau</p> <p>Faisant suite à plusieurs remarques de conseillers ayant reçu tardivement la convocation pour ce Conseil, explique prendre l'entière responsabilité de l'envoi tardif.</p> <p>Informe de la date du prochain conseil, le mercredi 09 décembre 2015.</p> <p>Demande aux personnes n'ayant pas encore répondu à l'invitation pour le souper du Conseil, de bien vouloir le faire à la fin du Conseil et informe du changement de lieu.</p>
M.-O. Lequint	<p>5) Communications de la Municipalité</p> <p>La traditionnelle manifestation de fin de législature (tournée des montagnes) aura lieu le samedi 12 septembre 2015. Plus d'infos suivront dans l'Echo des Copons.</p>



A. Blumenstein	<p>Informe qu'une carte des dangers naturels à été établie par le Canton. Elle peut-être consultée au greffe.</p> <p>Pour la zone 30 km/h, informe avoir reçu du Canton l'homologation des routes et fait un bref descriptif à l'aide du beamer.</p>
Ph. Zuberbühler	<p>Informe avoir été nommé membre du conseil d'administration des appartements Plein-Sud à Begnins. La commune de Givrins a investi CHF 100'000.- pour avoir la garantie d'un appartement mais relève que 4 appartements sont actuellement loués par des personnes de Givrins. Annonce qu'il reste 3 appartements libres qui sont à louer.</p> <p>Informe également qu'un appartement en duplex, de 3,5 pièces, se libère à la maison de commune, au-dessus de la grande salle.</p>
P. Möhl	<p>6) Nomination du Bureau</p> <p>Annonce ne pas se représenter au poste de Président(e) du Conseil car quitte le territoire de la commune le 1^{er} août.</p> <p>Propose la candidature de M. Scott Adams à la Présidence du Conseil.</p> <p>Remercie toute l'assemblée pour la confiance accordée durant ses années de Présidence.</p> <p>Election du Président/de la Présidente M. S. Adams – élu à l'unanimité</p> <p>Election de deux Vice-Présidents/Présidentes M. A. Boscardin et M. P. Monney – élus à l'unanimité</p> <p>Election des Scrutateurs/Scrutatrices suppléants Mme G. Pradervand et M. J.-P. Berger – élus à l'unanimité</p> <p>Deviennent scrutateur/scrutatrice Mme M.-Th. Magnin-Küng et M. G. Monney</p> <p>Election de la Commission de Gestion Mme N. Vez-Raymond, M. A. Christen, M. C. Nardone, M. B. Pasquier, M. D. Clot M. H. Pradervand et M. M. Stark, suppléants</p> <p>La Commission de Gestion est élue à l'unanimité.</p> <p>Remercie la Commission de Gestion pour tout le travail accompli au sein du Conseil.</p>
Ph. Zuberbühler	<p>7) Reddition des comptes 2014 (préavis no 48)</p> <p>Informe que l'excédent de charges est de CHF 624'243.70 et fait une présentation détaillée.</p> <p>Lit les conclusions du préavis.</p>
N. Vez-Raymond	<p>Lit le rapport favorable de la Commission de Gestion.</p>
Ph. Zuberbühler	<p>Répond à l'aide du beamer, au rapport extrêmement négatif vis-à-vis de la Municipalité de la Commission de Gestion, en présentant un rapport établi avec l'organe de révision ainsi que la préfecture.</p>



M. Stark	Ne trouve pas correct que l'organe de révision affirme que le taux d'imposition est primordial pour la péréquation et la facture sociale, alors que ce n'est plus le cas. La périodicité dans les recettes et dépenses est primordiale dans la comptabilité.
Ph. Zuberbühler	Explique qu'une commune ne se gère pas comme une entreprise.
F.-H. Bovet	Ne comprend pas comment la Commission de Gestion qui, après des calculs obtient des chiffres différents de ceux présentés par la Commune, demande au Conseil d'accepter les comptes.
N. Vez-Raymond	Relève que cela peut effectivement paraître paradoxal, mais que la Commission de Gestion a voulu attirer l'attention du Conseil sur ce que signifient vraiment les chiffres et sur la situation financière réelle de la Commune.
F.-H. Bovet	Sa question n'était pas de mettre en doute les comptes, mais de mettre la lumière sur le fait que la Municipalité présente des comptes négatifs et la Commission de Gestion des comptes positifs.
B. Pasquier	Explique que la Commission de Gestion a fait un redressement comptable sur 3 exercices. Explique que les comptes seront toujours justes du point de vue des chiffres mais faux du point de vue de la réalité.
L. Trombert	Explique ce qu'est la marge d'autofinancement.
H. Lequint	Félicite la Commission de Gestion pour son travail.
P. Möhl	Il n'y a plus de prise de parole et on passe au vote : Oui : 33 Non : 0 Abstentions : 2 Le préavis est accepté.
8) Arrêté d'imposition pour 2016 (préavis no 49)	
Ph. Zuberbühler	Donne quelques informations sur l'arrêté d'imposition et lit les conclusions du préavis.
N. Vez-Raymond	Lit le rapport défavorable de la Commission de Gestion.
Ph. Zuberbühler	Demande au Conseil de voter ce préavis et de ne pas le reporter.
H. Lequint	Pense que la commune peut dépenser moins et doit réaliser ce qui est strictement nécessaire et non pas le superflus. Précise être contre l'augmentation d'impôt.
A.-Cl. Prélaz-Girod	Trouve que la démarche de dire : « on n'augmente pas et on ne fait pas... », est peu cohérente avec l'engagement pris en devenant conseiller communal et en s'engageant pour l'entretien du patrimoine de la commune.
H. Lequint	Précise n'avoir jamais dit qu'il ne fallait pas entretenir le patrimoine, mais qu'il ne faut faire que les choses qui sont nécessaires.
N. Vez-Raymond	Il faut distinguer deux choses : l'entretien du patrimoine et les nouveaux projets à venir.



M. Stark	Le Conseil doit réfléchir aux priorités.
P. Möhl	Il n'y a plus de prise de parole et on passe au vote : Oui : 16 Non : 17 Abstentions : 2 Le préavis est refusé.
9) Motion Nardone et consorts (préavis no 50)	
Ph. Zuberbühler	Donne quelques informations et lit les conclusions du préavis.
F.-H. Bovet	Lit le rapport de la Commission Ad'Hoc qui recommande de refuser la motion.
A.Boscardin	S'inquiète du manque de communication de la Municipalité au sein du conseil et demande à la Municipalité d'en prendre bonne note pour la suite afin d'établir un échange et un dialogue.
R. Derbigny	Félicite la Commission Ad'Hoc pour son rapport et précise qu'il est pour garder une Municipalité à 7 membres.
P.-A. Hauser	Emet des doutes quant au fait de trouver 7 candidats à la Municipalité lors des prochaines élections. Pense que 5 membres sont suffisants.
A.-L. Bally	Une Municipalité à 7 membres permet une meilleure répartition des dicastères.
P. Möhl	Avant de passer au vote, précise que si le préavis est accepté tel que présenté, cela veut dire qu'à la prochaine législature, la Municipalité passera de 7 à 5 membres. Si le préavis est refusé, ce sera le statu quo à 7 municipaux.
Ph. Zuberbühler	Précise que c'est un préavis négatif.
P. Möhl	On passe au vote : Oui : 1 Non : 33 Abstention : 1 Le préavis est refusé.
10) Pose d'un gazon synthétique sur le terrain de sports (préavis no 51)	
R. Zahno	Lit les conclusions du préavis.
R. Guilloud	Lit le rapport favorable de la Commission Ad'Hoc.
N. Vez-Raymond	Lit le rapport favorable de la Commission de Gestion.
Ph. Zuberbühler	A été choqué d'apprendre qu'un conseiller se soit permis d'aller demander au greffe un plan classé dans les archives concernant un projet d'extension de l'école. Précise que la Municipalité n'a rien à cacher et que M. Zahno est disponible en cas de question.
R. Jaunin	Explique qu'avec la nouvelle loi, la LEO, aucun changement n'est prévu dans les 10-15 ans à venir. Précise que le terrain n'est pas seulement utilisé par les élèves mais également par des Jeunes de Givrins et d'ailleurs.



P. Möhl	Il n'y a plus de prise de parole et on passe au vote : Oui : 30 Non : 1 Abstentions : 4 Le préavis est accepté.
11) Elargissement et création d'un trottoir à la route de la Bellangère et à la route du Stand avec éclairage public (préavis no 52)	
A.Blumenstein	Donne quelques informations et lit les conclusions du préavis.
N. Vez-Raymond	Lit le rapport défavorable de la Commission de Gestion.
A.Boscardin	Lit le rapport favorable de la Commission Ad'Hoc.
H. Lequint	Demande s'il est nécessaire de mettre tous ces luminaires ? ne serait-il pas plus simple de mettre des lampadaires uniquement aux intersections ?
A.Blumenstein	Rien d'excessif n'est prévu au niveau de l'éclairage et il ne s'agit pas d'un éclairage public mais d'un chemin balisé.
A.Boscardin	L'éclairage est une sécurité pour les piétons.
R. Derbigny	Demande si une étude a été faite pour savoir combien de personnes empruntent ce trottoir la nuit ? N'est pas contre le trottoir mais ne comprend pas l'utilité de l'éclairage.
H. Pradervand	Des écoliers et des personnes empruntent ce trottoir pour aller à l'école ou à la gare. Estime qu'un éclairage est utile.
Fl. Mühlemann	Vu la situation financière critique de la commune, comme relevé par la Municipalité et la Commission de Gestion, si on veut être cohérent et ne pas devoir augmenter les impôts, pense qu'on ne devrait pas accepter ce genre de projet assez onéreux.
S. Adams	Rappelle que quand le Conseil a demandé la zone 30km/h, il s'est aussi engagé à faire des trottoirs.
M. Verzelloni	Demande quels sont les projets prévus dans le futur par la Commune ?
Ph. Zuberbühler	Dresse la liste de ce qui est à faire.
N. Vez-Raymond	Ce n'est pas le moment de faire ce genre d'investissements.
P. Möhl	Il n'y a plus de prise de parole et on passe au vote : Oui : 26 Non : 6 Abstentions : 3 Le préavis est accepté.
12) Propositions individuelles et divers	
S. Adams	En tant que représentant du Conseil Communal de Givrins auprès de l'AISGE, donne quelques informations sur les projets décidés ou en cours.



R. Derbigny	En tant que membre de la Commission Ad'Hoc « Révision des Statuts du Conseil Régional », informe que si les nouveaux statuts sont acceptés par l'ensemble des communes membres, il faudra nommer un délégué pour représenter le Conseil Communal de Givrins.
P. Möhl	Apporte un complément d'informations à la nomination d'un délégué.
N. Gremlich	Informe qu'elle ne renouvellera pas son mandat de secrétaire du Conseil pour la prochaine législature.
A.-Cl. Prélaz-Girod	Demande si la Municipalité a les moyens de faire quelque chose auprès des CFF concernant la suppression des trains ICN en gare de Nyon ?
Ph. Zuberbühler	La Commune de Givrins a déjà réagi en donnant son point de vue. Encourage les privés à faire de même sur le site internet des CFF.
E. Meier	Les réclamations peuvent être faites sur le site internet : www.projet-horaire.ch jusqu'au 15 juin 2015.
P. Möhl	Lève la séance à 23h15.

Prochaine séance : mercredi le 09 décembre 2015 à 20h15

La Présidente

P. Möhl



La secrétaire

N. Gremlich